

Quelles solutions pour sauver les terres agricoles ?

ENVIRONNEMENT En 12 ans, 2 900 hectares ont été artificialisés, l'équivalent de Vaison-la-Romaine

La rencontre s'est bien passée. Il nous a écoutés sur la situation catastrophique de notre territoire de plus en plus artificialisée. Claude Ranocchi, membre du collectif Sauvons Nos Terres 84, qui regroupe une vingtaine d'associations et de groupes, se mobilise sur le sujet de l'artificialisation des sols. Le 11 août dernier, le collectif a reçu le secrétaire général de la préfecture, Christian Guyard, pour échanger sur la bétonisation des sols en Vaucluse. "Une fois bétonnée, la terre est morte. Il n'est pas possible de faire marche arrière", s'exaspère Claude Ranocchi, face aux nouveaux projets. C'est pourquoi, les associations luttent sans relâche pour protéger les terres agricoles ou forestières de notre département.

La sonnette d'alarme, ce sont le collectif Sauvons Nos Terres 84 et les agriculteurs sur le terrain qui la tire. "On repousse constamment les lotissements sur les bonnes terres, par-



Le site des papeteries de Malaucène est l'une des rares friches industrielles en Vaucluse dont la réhabilitation permettra d'épargner les terres agricoles.

(PHOTO JÉRÔME REY)

"Le Vaucluse fournissait 40 % de certains légumes en France, désormais, on est à 6 %."

fois à cause du risque d'inondation sur certaines que l'on ne peut pas cultiver", souffle Julien Latour, viticulteur et observateur du phénomène depuis treize ans.

Premier problème : la construction à plat
Le grignotage des terres agricoles est particulièrement visible en Vaucluse. En moyenne, 400 à 500 hectares de terres agricoles disparaissent chaque année dans le département, selon la Chambre d'agriculture. Le rapport établit que "2 900 hectares d'espaces agricoles et naturels ont été artificialisés de 2001 à 2013 sur l'arc Comtat-Ventoux, le bassin de vie d'Avignon, la région de Cavaillon, le pays Voconce et le pays d'Apt". Pour visualiser, 2 900 hectares correspondent quasiment à la superficie de la ville de Vaison-la-Romaine (2 714 hectares). C'est donc une ville de la taille de la cité voconce qui a disparu au profit de la bétonisation.

De plus en plus, les zones urbaines s'étendent. C'est le cas des villes du Pontet et de Montoux qui se sont étalées sur des terres agricoles au fur et à me-

sure. "On construit tout à plat : les zones commerciales et les entrepôts", ironise-t-il. Mais il sait que cela se fait au détriment d'un second problème : l'autonomie alimentaire.

"Le Vaucluse fournissait 40 % de certains légumes en France, désormais, on est à 6 %", note amèrement Julien Latour. La surface agricole utile (SAU) en région Paca a quasiment été divisée par deux, passant de 1,47 million d'hectares en 1972 à 700 000 hectares en 2022, selon l'organisme de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Sfer).

Par conséquent, les terres agricoles en Vaucluse ont aussi été réduites. Et "ça fait rire cer-

tains institutionnels, mais l'agriculture est la deuxième plus grosse activité après le tourisme. Si la surface agricole continue de diminuer, nos beaux paysages vont aussi en prendre un coup", souligne le viticulteur.

Paysage, autonomie alimentaire et logement, ce sont des problématiques actuelles liées indirectement des sols. Or, à l'échelle du département, les projets de renaturation et de réhabilitation de friches sont nombreux mais inachevés ou en réflexion : il y a l'ancienne prison Sainte-Anne à Avignon en passe de devenir un parc de logements, la papeterie de Malaucène en projet, ou encore la renaturation de la

décharge du Rastelet sur les communes de Villedieu et Vaison-la-Romaine.

La faute à qui ? Des règles et des lois imposent de se tourner vers moins d'artificialisation des sols. "On se bat contre des moulins à vent. On se heurte à des murs de silence de la part des élus qui ne veulent pas nous entendre", tempête une membre du collectif. Selon elle, c'est aux collectivités territoriales de prendre en main cette lutte.

C'est le cas de Philippe Armengol, maire de Velleron, qui s'est opposé à l'artificialisation d'une partie de sa commune (voir page 10). "Il faudrait établir un recensement des friches industrielles et commerciales dans le département", souhaite même Claude Ranocchi. Une volonté également formulée par Julien Latour qui a proposé à la Safer de recenser les friches industrielles en plus des friches agricoles déjà signalées par les agriculteurs.

En attendant, "on ne lâche rien, même si les recours en justice coûtent cher" lâche Claude Ranocchi. Coûte que coûte, le collectif continuera de lutter pour protéger les terres du Vaucluse.

Audrey GUETTIER

Que dit la loi ?

"Le préfet a précisé qu'il ne disposait pas de moyen de pression sur les collectivités territoriales, sauf en cas de non-respect de la loi", se désole Claude, membre du collectif Sauvons Nos Terres 84. Et pourtant sur le plan législatif, la loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021 impose de réduire par deux le rythme de bétonisation des terres d'ici 2030 et d'atteindre l'absence de toute forme d'artificialisation des sols d'ici 2050. Un objectif déjà mentionné dans le Schéma régional d'aménagement, de développe-

ment durable et d'égalité des territoires. Ce schéma approuvé en octobre 2019, faisait état de l'étalement urbain et la menace sur les terres rhodaniennes dont fait partie la Vaucluse. Il fixait déjà la division par deux du rythme de consommation des terres et la réhabilitation de zones d'activités économiques existantes. Concrètement, les constructions de bâtiments ou logements doivent respecter ces deux règles et permettre de préserver les terres agricoles.

A.G.

LE COMBAT DU MAIRE ET DE LA POPULATION DE VELLERON CONTRE LE PROJET IMMOBILIER "LA GRANDE BASTIDE"



Philippe Armengol, le maire de Velleron, a reçu le soutien dans son combat du slameur et Velleronnais d'adoption Grand Corps Malade.

(PHOTO ARCHIVES ANGE ESPOSITO)

"On n'est pas contre la création de logements, mais contre la démesure"

"Le maire de Velleron a annoncé dans son programme qu'il s'opposerait à la construction d'un lotissement soutenu par l'ancien maire", affirme Claude Ranocchi, membre du collectif Sauvons Nos Terres 84. Chose promise, chose faite. Le préfet est intervenu le 15 avril dernier pour mettre en demeure l'aménageur et interrompre le chantier de "La Grande Bastide". Le parc de 200 logements sur sept hectares d'espaces naturels est suspendu.

Depuis, l'affaire est au tribunal administratif. "On attend encore l'audience", explique le nouveau maire de Velleron Philippe Armengol. Pas de repos de son côté, il a décidé de rédiger un mémoire volontairement avec France Nature Environnement sur le projet, en parallèle de celui mené par l'État. "On n'est pas contre la

création de logements, mais contre la démesure de ces projets et l'artificialisation à outrance, soupire le maire, c'est une conception de l'aménagement du territoire datant des années 80". Et la fin des lotissements construits à plat dans la Vaucluse ? Pas pour tout de suite, le temps que les mentalités changent.

Un gouffre environnemental et financier pour la commune

"Le Service de l'État était très surpris de ma demande, car il y a une urbanisation galopante dans le département", souligne-t-il. Selon Philippe Armengol, ces sept hectares appartiennent à une zone naturelle protégée, devenue zone à urbaniser en faveur d'un Plan local d'urbanisme (PLU) "douteux". "J'ai l'espoir de faire cas

d'école pour faire réfléchir. Ça a même fait ralentir certains maires", encourage l'élue velleronnais.

Le problème est simple. "Si les aménageurs perdent le recours, alors ils ne gagneront pas d'argent. Nous, si nous perdons. Nous perdrons beaucoup sur le plan écologique mais aussi financier", se désole le maire.

Au total, le projet "La Grande Bastide" représenterait une dépense de "sept millions d'euros pour la commune soit une hausse de 40% des impôts locaux pour absorber le coût", calcule-t-il. Un coût supplémentaire pour une commune avec un budget de trois millions d'euros annuel. Il garde espoir, cependant de faire bouger les choses : "Le combat n'est pas fini, on reste vigilant."

A.G.

Le chiffre

15,2 %

Avec 3 227 000 téléspectateurs, soit 15,2 % de part d'audience, "Et la montagne fleurira", la nouvelle série TV de France 2 tournée en Lubéron, avec Philippe Torretton a signé lundi un début encourageant arrivant en troisième position derrière "Camping Paradis" (17,8 %) sur TF1, et "L'Amour est dans le pré" (17,7 %) sur M6.

À suivre

Action vaccination contre la varicelle du singe à Avignon samedi

Dans le cadre de sa participation à l'événement Pride Festival d'Avignon qui se déroule samedi, Aides et le centre de dépistage de l'hôpital d'Avignon seront présents pour proposer la vaccination contre la varicelle du singe. Cette vaccination aura lieu de 18h à 22h dans le camion de Aides présent sur le parvis du Palais des papes. Ce sera également l'occasion pour les personnes qui le souhaitent de parler de santé sexuelle et de se faire dépister pour le VIH, l'hépatite B et/ou C par Trod (test rapide à orientation diagnostique) avec remise de résultat immédiat.

ViaRhôna : elle avance

Plusieurs chantiers sont en cours pour faire passer en Vaucluse la ViaRhôna notamment entre Sorgues et Avignon, avec la construction d'une passerelle suspendue sur le bras du Rhône entre Sauveterre (Gard) et Sorgues. Les travaux qui ont démarré en avril dernier avec la pose des fondations à plusieurs mètres de profondeur s'achèveront en décembre avec l'installation de la passerelle.

Construction d'un pont à Pertuis sur la RD 973

Dans le cadre de la déviation sud-ouest de Pertuis, le Département réalise actuellement un nouveau pont qui permettra de franchir la voie ferrée reliant Cavaillon à Pertuis. Les travaux ont démarré en février dernier et se termineront début 2023. La pose de la charpente métallique du pont est prévue ce jeudi 1^{er} septembre à partir de 18 heures.

100 rendez-vous savoureux au cœur du Ventoux

Le festival Ventoux Savours concocté par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux revient pour la 15^e année réveiller nos papilles. Au programme, ateliers, fêtes, spectacles, visites, expos, dégustations, marchés... Pendant huit semaines, il y en aura pour tous les goûts autour du maître mot, la convivialité. Ouverture des festivités à Mazan le 11 septembre avec la fête du raisin muscat AOP du Ventoux et clôture le 30 octobre, à Revest-du-Bion avec la fête de la Châtaine. Entre-temps, 1001 occasions de se divertir et découvrir avec en toile de fond des enjeux très sérieux tels que la préservation des terres agricoles ou la réduction des déchets. Tout le programme est à retrouver sur parcduventoux.fr.